au comté? Qu'a-t-il fait pour ses electeurs? Rien. Il a retiré tranquillement quatre mille piastres d'indemnité et n'a pas obtenu un seul sou pour ceux qui l'ont envoyé en chambre.

Non seulement il se faisait payer pour le temps qu'il était en chambre mais, pendant qu'il plaidait à Montmagny les causes aux termes criminel, il se faisait payer ses absences de la chambre des communes.

C'est-à-dire qu'il filait au Gouvernement un compte pour des services qu'il n'a jamais rendus. Il empochait proprement un argent qui ne lui appartenait pas.

En 1887, il s'est fait payer toute son indemnité de

al

to

fa

 \mathbf{n}

la session, moins deux jours, soit \$1049.40

En 1888 il a reclamé et retiré toute son indemnité moins trois jours, soit \$1041.40.

En 1889 il a également retiré toute son indemnité

moins une journée d'absence, soit \$1057.40.

En 1890 il n'a pas en honte de prendre toute son

indemnité, soit \$1065.40.

Or, en 1887 il a été absent un grand nombre de jours, entr'autres le 25 avril, le 4, 5, 6, 9, 10, et 30 de mai et le 15 juin. Il a manqué six votes cette année, c'est à dire près d'un tiers des votes donnés, mais il n'a pas oublié d'empocher son indemnité, comme s'il n'avait pas été absent.

En 1888, il a été absent le 6, 25, 27, 28 mars (pour le terme criminel) le 3, 4, 5, 6 avril pour assister à la vente de la propriété Proteau, le 9 et 10 avril pour assister au diner donné à M. Mercier à Montréal, le 25 du même mois et le dix-sept mai. Il a manqué à 9 votes sur 20, c'est-à-dire qu'il a manqué près de la moitié des votes, mais il n'a pas oublié d'empocher son indemnité, tout comme s'il avait été présent.

En 1889, il a été absent le 18, 20, 21, 24 février, le 22, 25, 27 et 30 avril. Il a manqué 11 votes pendant cette session et il n'a avoué qu'une journée d'absence, se faisant payer pour le reste.

En 1890, il a été absent le 10, 18, et 24 février, le 3, 14, 19, 20, 21, 22, 25, 26, 27, 28, 29 mars, le 1, 2, 14 et

21 avril, le 5 et 13 de mai.

Il a manqué cette année 15 votes sur 35 qui ont été données et cependant il n'a pas manqué de se faire payer toutes ces absences et d'empocher toute son indemnité.

39168